

Ordre du jour

Séance d'information 2018

Collaboration avec les associations et organisations représentant le personnel paramédical et médical

Mise en œuvre de la loi et des ordonnances sur les produits thérapeutiques

Mercredi 20 juin 2018, de 14h15 à 17h, Swissmedic, Berne

14h15 – 14h30 Salle H44	<p>Mot de bienvenue et présentations Raimund Bruhin, <i>Directeur de Swissmedic</i></p> <p>Introduction: objectifs et contexte Cordula Landgraf (présentatrice), <i>responsable Networking</i></p>
14h30 – 15h Salle H44	<p>État d'avancement de la mise en œuvre de la LPT h 2 Jörg Schläpfer, <i>chef de la division Développement des processus et support</i></p>
15h – 16h	<p>Bloc thématique 1 : autorisation de médicaments à usage humain Salle H44</p> <p>Déclaration complète Simon Dalla Torre, <i>responsable des processus, division Développement des processus et support</i></p> <p>Autorisation de durée limitée Jörg Schläpfer, <i>chef de la division Développement des processus et support</i></p> <p>Plan d'investigation pédiatrique Simon Dalla Torre, <i>responsable des processus, division Développement des processus et support</i></p> <p>SwissPAR Rosa Stebler-Frauchiger, <i>responsable des processus, division Développement des processus et support</i></p>
15h – 16h	<p>Bloc thématique 2 : surveillance du marché Salle H47</p> <p>Projet de répartition des catégories de remise Bernhard Spörri, <i>chef de la unité Quality Review 2</i></p> <p>Sensibilisation à la problématique des contrefaçons de médicaments dans le cadre des commandes sur Internet Corinne Robbiani- Meier, <i>unité Contrôle des médicaments illégaux</i></p>
15h – 16h	<p>Bloc thématique 3 : autorisations d'exploitation Salle H46</p> <p>Conséquences de la révision de l'OAMéd, Autorisation spéciale Federico Cimini, <i>chef de la division Services d'inspection et autorisations</i></p> <p>Conséquences de la révision de l'OAMéd: „Compassionate Use“, (fr) Françoise Jaquet, <i>cheffe de la division Essais cliniques</i></p>
16h – 16h30 Salle H44	<p>Achat de dispositifs médicaux non conformes par les hôpitaux Matthias Stacchetti, <i>chef de la division pénale</i></p>
16h30 – 17h	<p>Café et networking</p>